

# particip/ARC

*Extrait du compte rendu de la journée de réseau.*

*Avril 2022*

## Compte rendu des ateliers



### **/** Ecriture participative de l'histoire contemporaine

Nous avons proposé dans cet atelier de mener une réflexion collective sur les façons d'initier une production de mémoire collective sur un terrain donné.

Notre idée n'est pas tant d'élaborer un protocole scientifique de collecte de données auprès d'une communauté ciblée, mais plutôt d'initier un mouvement ou un processus de co-construction d'un protocole avec cette communauté.

Par ailleurs, nous souhaiterions considérer cette production collective de mémoire comme une co-écriture, et non comme une simple collecte. Nous envisageons ici l'écriture comme un processus de circulation et de conversation. Il s'agit alors d'ouvrir un espace public et d'en laisser toute la maîtrise à ses participant-e-s., notamment la maîtrise des structures qui peuvent émerger du protocole collectivement élaboré.

À partir de ce cadre initial, nous considérons les dynamiques de mémoire contemporaine et d'écriture d'une mémoire collective, qui sont réinventées continuellement.

La question posée concerne la mémoire d'un groupe, ou plus précisément d'un certain nombre d'acteurs reliés par un point commun, et donc la possibilité qu'une mémoire collective de ce groupe puisse s'écrire. Ainsi, quels dispositifs (pas forcément techniques) permettent à un groupe, en tant que communauté de fait, d'exprimer quelque chose qui retrace la vérité collective du groupe (différente de la somme des vérités individuelles), y compris des vérités contradictoires, y compris des mémoires conflictuelles, y compris des positions personnelles qui puissent être hétérogènes ?

Nous n'avons pas écrit le cahier des charges du « dispositif » en question mais on s'est posé beaucoup de questions sur ce que voulait dire « exprimer quelque chose de collectif », et les obstacles qui pouvaient se poser, liés à l'individualisation de chaque mémoire et au fait que la façon dont va choisir de recueillir, retracer, donner un objectif (une forme de support...) à l'expression de cette mémoire, va induire le risque d'orienter la façon dont cette écriture va se faire.

Le terme autour duquel Nicolas Sauret a essayé de nous réunir est celui de « conversation » plus que celui de dispositif. Nous avons beaucoup échangé sur ce terme : est-ce une volonté d'arriver à une forme de consensus ou de neutralité, de l'expression collective du groupe, ou est ce qu'il peut s'agir de la trace de chacune des expressions individuelles, des dialogues ? Cette conversation peut-elle être

davantage un processus d'inscription ou d'enregistrement des paroles dans un contexte de groupe, que la volonté d'arriver à un consensus mémoriel ?

Faut-il et comment réguler un dispositif de ce type-là ? Les règles doivent-elles être posées par les institutions elles-mêmes, ou l'institution porteuse se retourne-t-elle vers les participants pour les accompagner, faciliter les choses mais ne pas poser les règles à leur place ? Se pose la question du rôle d'une plateforme qui a l'avantage de donner une forme homogène, de permettre à cette mémoire de se fixer dans une forme qui va elle-même permettre de dialoguer autour, de la comparer. Il s'agit d'un cadre qui peut favoriser les échanges.

Trois composantes d'une histoire collective :

- Une communauté liée à un ensemble de circonstances à peu près définies (faits, ressentis, environnement, etc.) ;
- Les outils de recueil et partage de cette histoire ;
- Les règles d'échange, les protocoles, la gouvernance qui permettent à ce collectif de construire cette histoire. Avec des interrogations sur comment on peut rendre collectives ces règles. Définir ces règles pourrait déjà être le résultat d'une histoire collective.